



POLITIQUE DES LOISIRS, DE LA CULTURE
ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE 2016
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

« Les loisirs sont souvent conçus comme une responsabilité municipale, avec la Municipalité qui met en place des procédures et des programmes, et une administration municipale qui se positionne en maître d'œuvre. Ce type d'approche place les citoyens en position de consommateurs de services plutôt que d'acteurs.

Depuis quelques années, il y a un virage à cet égard... Les municipalités ne peuvent plus ni ne doivent plus être porteuses de tout.

Le rôle de la Municipalité dans cette perspective et la stratégie à privilégier pour assurer le développement des communautés et l'amélioration de la qualité de vie consistent à favoriser le sentiment d'appartenance, à soutenir les personnes, les organisations et les milieux dans ce qui les intéresse et à jouer un rôle d'agent multiplicateur. »

M. Denis Bourque - 15 décembre 2015

*Professeur au département de travail social de l'Université
du Québec en Outaouais et titulaire de la chaire de
recherche du Canada en organisation communautaire*

Table des matières

1. Mot du maire	4
2. Mot des élus responsables des dossiers touchant lesloisirs, laculture et la vie communautaire (LCV)	5
3. Mot de la responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.....	5
4. Raison d’être de la politique.....	7
5. La Municipalité de La Pêche	8
6. Historique	9
7. Approche sur mesure	10
8. Portrait des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à la pêche	10
9. Investissements municipaux en matière de loisirs, culture et vie communautaire.....	13
10. Mission.....	16
11. Orientations de la municipalité	16
12. Orientations du service des LCV	17
13. Axes d’intervention.....	18
14. Mandat du comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (CLCV)	19
15. Conclusion - prochaines étapes	19
16. Période de révision de la politique	19
17. Plan d’action	19

1. Mot du maire



C'est avec un grand plaisir que je vous présente la Politique des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité de La Pêche.

Notre municipalité se démarque depuis toujours par un grand dynamisme. Nos citoyens font preuve d'un sens de l'initiative exceptionnel lorsqu'il s'agit de loisirs, de culture et de vie communautaire. Ils savent reconnaître les besoins de la communauté et les identifier; ils savent aussi définir leurs priorités et agir pour les réaliser. C'est un grand atout pour le milieu, et nous sommes choqués que la communauté se prenne ainsi en charge.

Ce n'est pas étonnant lorsqu'on sait que la Municipalité peut depuis toujours compter sur une armée de

bénévoles. Au moment de rédiger cette politique, la Municipalité avait recensé pas moins de 800 bénévoles sur une population totale, pour l'ensemble du territoire, de 8000 personnes. Cela représente 10 % de la population qui consacre gratuitement de son temps à faire en sorte que l'offre en loisirs, culture et vie communautaire réponde aux besoins de la communauté et traduise ses intérêts et ses valeurs. Cela représente aussi plus d'une quarantaine d'organismes reconnus par la Municipalité qui bénéficient des services indispensables de ces bénévoles. Cet engagement envers le bénévolat est certainement une de nos très grandes richesses, et la Municipalité tient à l'encourager et à le soutenir.

C'est ce qui a conduit la Municipalité à mettre en place une approche sur mesure tenant compte de ce qui est unique à notre milieu : une approche de partenariat où la Municipalité agit de pair avec les organismes pour les soutenir dans la réalisation des objectifs qu'ils ont eux-mêmes identifiés, et où la Municipalité privilégie ce que ces organismes eux-mêmes estiment important. En agissant ainsi, elle veut préserver ce précieux engagement, faciliter, encourager et soutenir le dynamisme du milieu, et renforcer cette tendance naturelle pour lui donner un essor encore plus grand.

A handwritten signature in black ink that reads "Robert Bussière". The signature is written in a cursive, flowing style.

Robert Bussière
Maire de La Pêche

2. Mot des élus responsables des dossiers touchant les loisirs, la culture et la vie communautaire



Le secteur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à La Pêche, est un secteur toujours en effervescence et où l'on observe une forte croissance. La Municipalité tient bien sûr à encourager et à appuyer ce développement, qui est positif pour l'ensemble de la collectivité et qui contribue à son rayonnement au-delà de ses frontières.

C'est pour appuyer cet essor et encourager cette vitalité que la Municipalité s'est dotée, il y a trois ans, d'un Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et a nommé à sa tête une personne qui s'y consacre entièrement. L'initiative a porté fruit, puisque grâce à cette présence constante, la Municipalité a pu resserrer ses liens avec la communauté et accroître de façon notable le nombre d'organismes reconnus, qui est passé de 18 à plus de 40.

Dans sa démarche, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a pu compter sur le Comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour appuyer son travail et garder le pouls de la communauté. Nous tenons à remercier ses membres, dont Denise Patry, la responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à la Municipalité, et les membres citoyens dont Marie-Claude Gauthier, Manon Lafontaine, Myles Mahon, Linda Sabourin et Mélanie Robert. Leur apport aura contribué de manière notable à faire de cette politique une réussite.

Il importe de rester à l'écoute de la communauté, d'appuyer son développement et de l'encourager dans ses initiatives, et c'est ce que cette politique permettra d'effectuer. Nous sommes heureux d'avoir participé à cette initiative.

M. Christian Blais et M. Christopher Harris
Conseillers responsables des dossiers LCV

3. Mot de la responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



La présente politique représente l’aboutissement d’un processus qui s’est étalé sur trois ans. Pendant ces trois années, afin de pouvoir cerner la meilleure approche à adopter, des démarches ont été menées pour mieux connaître le milieu, ses caractéristiques et ses besoins, mais aussi son histoire, ses habitudes et son organisation.

D’emblée, on a constaté que la communauté de La Pêche est active et dynamique, et a l’habitude de se prendre en charge. Si l’on remonte dans le temps, à la période précédant les années 1970, le territoire actuel de la municipalité comprenait sept villages situés dans

cinq municipalités distinctes qui géraient les loisirs chacune à leur manière. Et de même que chaque communauté avait son histoire et sa culture propres, chacune avait également ses infrastructures récréatives et ses organismes actifs en loisirs, culture et vie communautaire. Chacune avait aussi et surtout une grande indépendance dans ce domaine et l’habitude de pourvoir elle-même à ses besoins, grâce à ses nombreux bénévoles et organismes bénévoles.

C’est donc en observant et en respectant la personnalité de chacun des secteurs du territoire que l’approche actuelle a été mise au point. En tenant compte du fait que La Pêche se distingue par sa réalité particulière, celle d’être une communauté composée de villages à la fois uniques et différents, comptant une longue histoire d’engagement bénévole. Dans ce contexte, la seule approche possible consistait à respecter la dynamique du milieu et à développer une approche sur mesure pour en tenir compte.

Dans cette optique, le rôle de la Municipalité – et le cœur de son approche – consiste à appuyer cet élan vital et à le préserver, et à se doter des moyens et des outils pour le soutenir. La présente politique permettra de s’assurer que le cadre de développement des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à La Pêche reste un cadre respectueux de ce que la municipalité a toujours été : une communauté de communautés qui tiennent à leur personnalité. Je suis très fière et très heureuse d’avoir pu contribuer à ce processus.

Denise Patry
Responsable des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire

4. Raison d'être de la politique

Pourquoi une Politique des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à La Pêche?

Cette politique se veut un outil pour réaliser les objectifs suivants:

- Officialiser l'approche de la Municipalité de La Pêche en matière de Loisirs, culture et vie communautaire (LCV)* qui a été développée sur mesure en tenant compte de l'historique des loisirs à La Pêche, de la prise en charge et du dynamisme de sa vie communautaire;
- Assurer une approche cohérente et équitable envers les LCV;
- Encadrer et guider le positionnement de la Municipalité envers les LCV auprès des différents intervenants, en l'occurrence les organismes, les partenaires, la communauté, le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (LCV), l'administration municipale et le Conseil municipal dans l'évolution des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- Préciser les axes d'intervention qui ont été priorisés par la Municipalité à la suite des consultations publiques, c'est-à-dire préciser les axes où la Municipalité intervient en matière de LCV, et la manière dont elle y intervient.
- Officialiser le mandat du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

*L'expression LCV pour Loisirs, culture et vie communautaire sera utilisée afin d'alléger le texte. Le terme loisirs inclut le volet sportif, récréatif et plein air.

5. La Municipalité de La Pêche

Aujourd'hui, la municipalité de La Pêche, située dans la région administrative de l'Outaouais, au nord-ouest de la ville de Gatineau, regroupe neuf noyaux villageois, soit Alcove, Duclos, East-Aldfield, Farrellton, Lac-des-Loups, Lascelles, Rupert, Sainte-Cécile-de-Masham et Wakefield. Elle s'étale sur une superficie d'environ 600 km², ce qui lui confère le statut de plus grande municipalité de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et fait d'elle l'une des plus étendue au Québec. Sa population s'élevait à 7976 personnes au 1^{er} janvier 2014¹. La densité de population est d'environ 13 personnes au km².²

La municipalité de La Pêche se caractérise par le dynamisme de sa vie communautaire. Les infrastructures et activités de loisirs, culture et vie communautaire y sont nombreuses et les citoyens sont très impliqués dans les différentes initiatives. La Pêche est une municipalité rurale, au caractère champêtre, ce qui attire un grand nombre de touristes chaque année et un grand nombre de résidents estivaux. La proximité du parc de la Gatineau permet l'accès à des activités de plein-air variées.

En 2011, la population en âge de travailler (les 15 à 64 ans) représentait 70 % de la population, tandis que le pourcentage d'enfants de 0 à 14 ans s'élevait à 16,1 % et le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus, à 14 %.³ L'âge médian de la population s'élevait à 44,5 ans (par comparaison, l'âge médian au Québec était de 41,9 ans). La taille des familles était de 2,4 personnes par foyer⁴, et le nombre de logements privés occupés par des résidents habituels s'élevait à 3121.⁵

¹MRC des Collines-de l'Outaouais, Données démographiques.

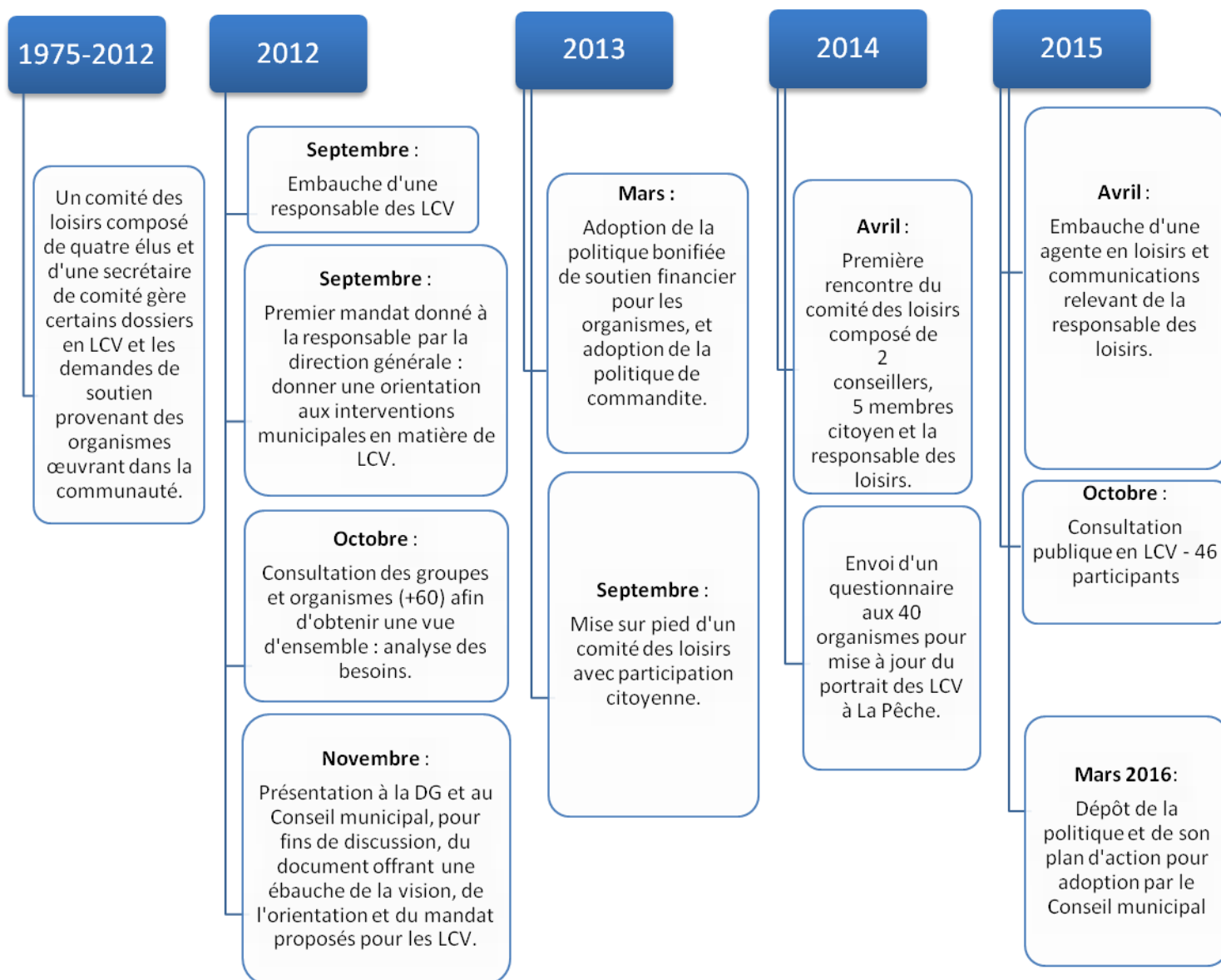
²Statistique Canada (2012). *La Pêche, Québec, et les Collines-de-l'Outaouais, Québec. Profil du recensement, Recensement de 2011*, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 1^{er} octobre 2015).

³ Statistique Canada. 2012. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011*. Produit n° 98-310-XWF2011004 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits analytiques, Recensement de 2011. Version mise à jour le 24 octobre 2012.

⁴ Source : Ibid.

⁵Logements privés occupés par des résidents habituels : Un ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée donnant directement sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur, occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes.

6. Historique



7. Approche sur mesure

Grâce au dynamisme déjà existant de sa vie communautaire et de ses citoyens engagés et actifs sur le territoire, la municipalité de La Pêche a décidé d'adopter une **approche sur mesure** qui complémente et encourage cette force.

Quelle est cette approche sur mesure?

La communauté initie, donne une direction et une couleur unique aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire à La Pêche selon ses besoins et ses motivations.

La Municipalité se donne un rôle de concertation avec sa communauté et de fier partenaire de celle-ci. Elle est à l'écoute de sa communauté; elle appuie, encourage et nourrit le dynamisme tout en gardant une vue d'ensemble et en encourageant des initiatives accessibles*, prévient la duplication, maximise l'utilisation des ressources et favorisent l'autonomie des groupes.

La Municipalité préconise une approche fluide et flexible qui évolue avec la demande du milieu, tenant compte de sa capacité humaine, financière et matérielle.

*Accessible: accessibilité physique, accessibilité au niveau du coût et au niveau de la publicité.

8. Portrait des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à La Pêche

**Le portrait qui suit est un aperçu de l'offre en LCV à La Pêche basé sur les 40 organismes reconnus qui ont rempli un questionnaire. Ce portrait n'inclus pas le secteur privé et plusieurs autres initiatives qui existent sur le territoire. Le portrait se veut un aperçu du dynamisme qui existe.*

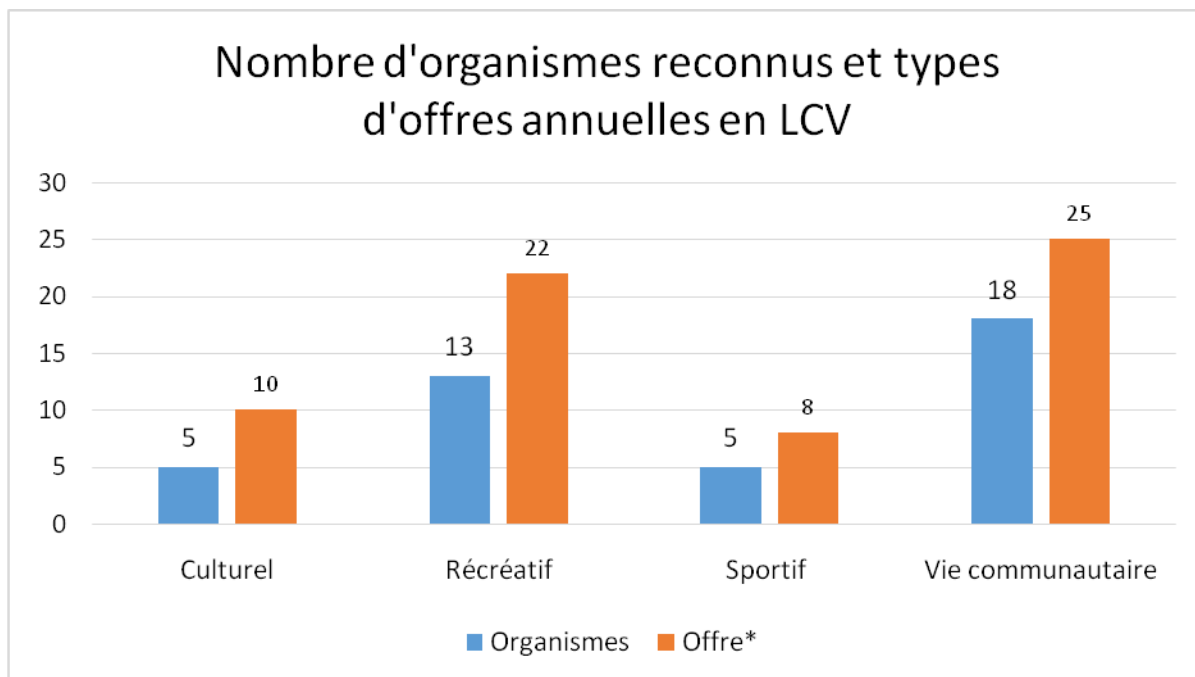
L'offre en loisirs, culture et vie communautaire touche tous les groupes d'âge et est à l'image de la communauté de La Pêche. En 2016, il existe plus de 40 organismes à but non lucratif reconnus par la Municipalité, et ces derniers offrent des services et des activités dans 4 volets :

Volet communautaire : 18 organismes (4 clubs d'âge d'or, 4 bibliothèques, 2 maisons de jeunes, 1 maison de la famille, 2 organismes liés à la santé mentale, des banques alimentaires, des camps de jour). Offre : plus de 25 activités par année

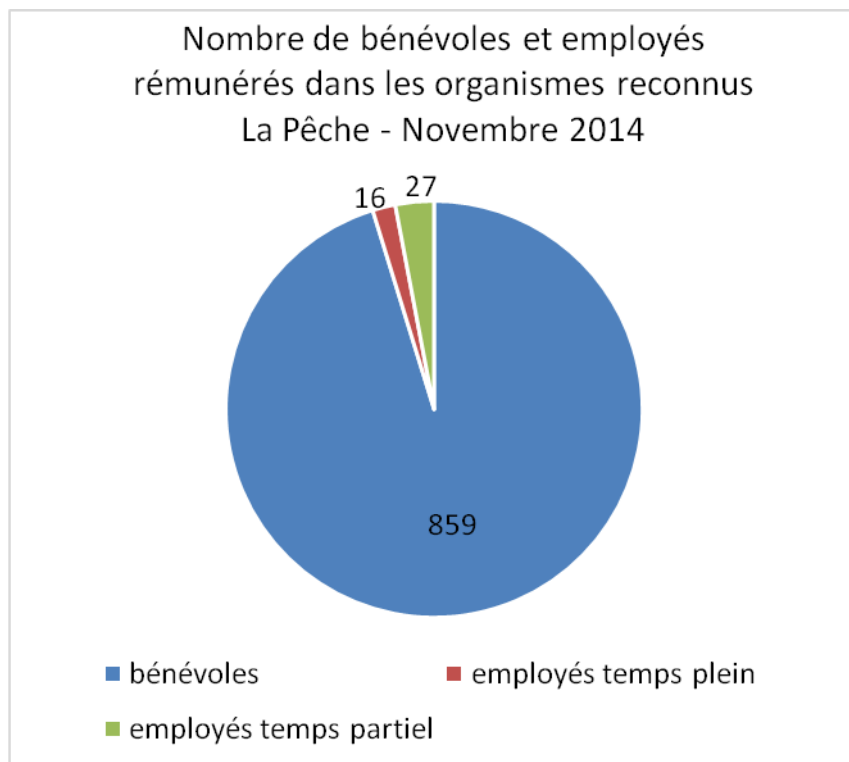
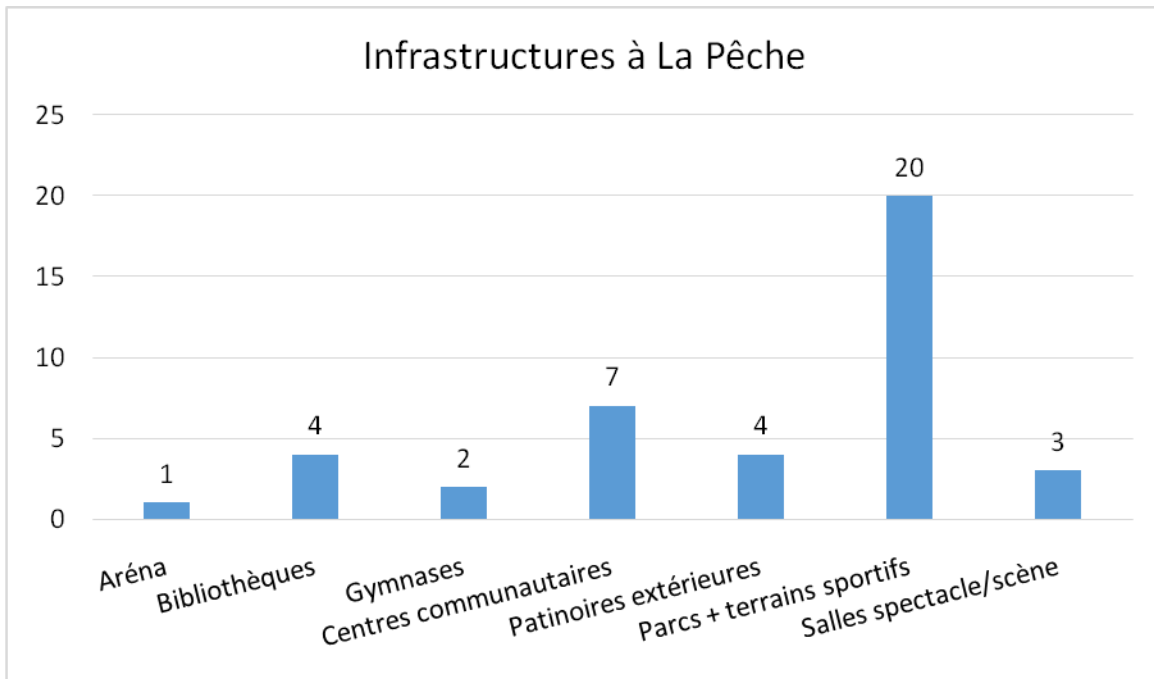
Volet récréatif : 13 organismes (carnavals, festivals, fêtes, foires, et programmation d'activité offerte par les centres communautaires). Offre : plus de 22 activités par année.

Volet sportif : 5 organismes (soccer, baseball, patinage artistique, course, ligue de curling). Offre : plus de 8 événements par année.

Volet culturel : 5 organismes (spectacles et festivals culturels, le Festival des écrivains, le Festival international du film, le camp théâtral, les programmations culturelles annuelles, le centre patrimonial, les vernissages, les studios d'artiste et portes ouvertes).
Offre : plus de 10 options d'offre culturelle par année.

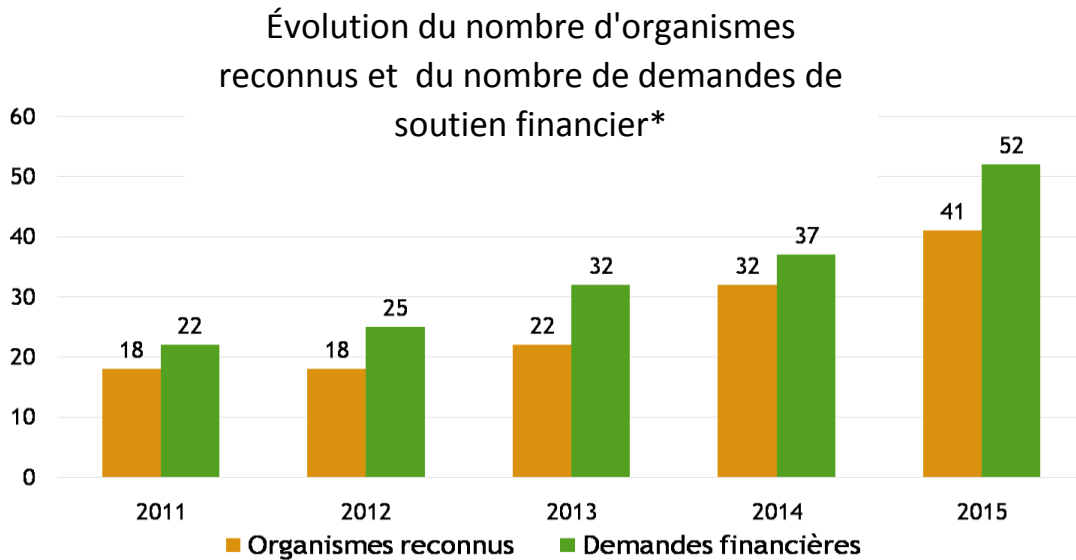


*Offre: Ne représente pas le nombre total d'événements, spectacles, activités offertes mais plutôt un portrait des différents types d'offre par volet

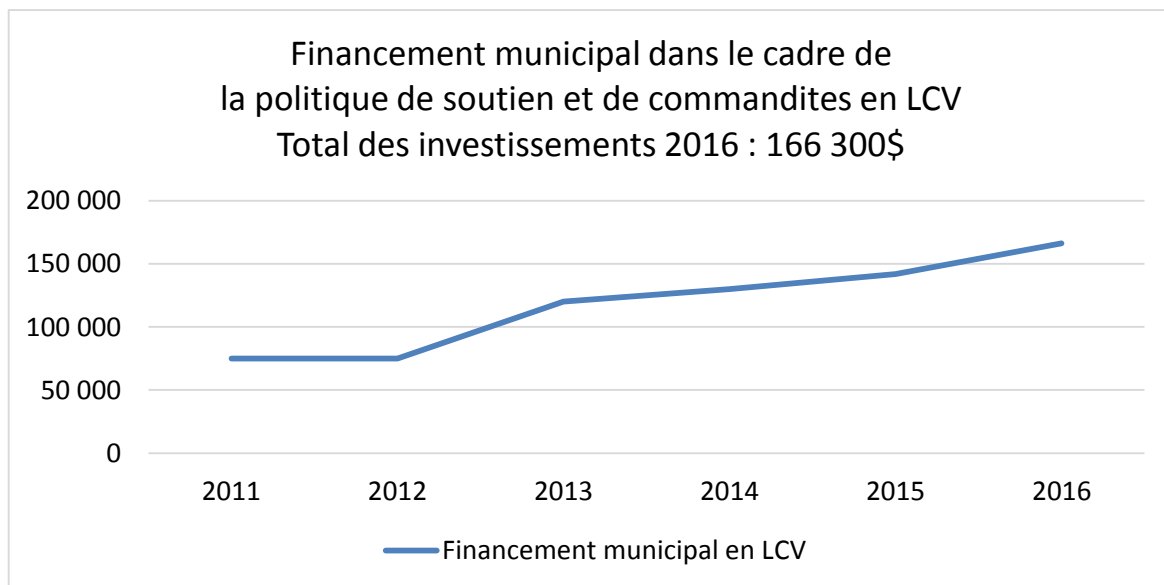


Ce temps en ressources bénévoles et rémunérées représente plus d'un demi-million de dollars.

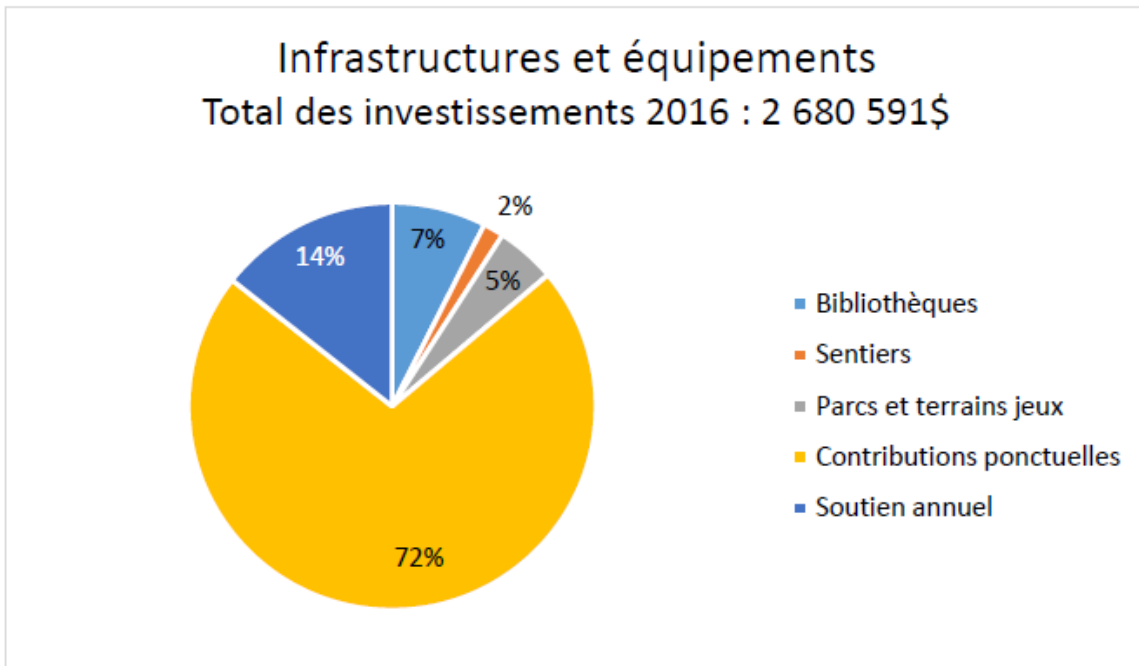
9. Investissements municipaux en matière de loisirs, culture et vie communautaire



*Un organisme peut soumettre plus qu'une demande de soutien, ce qui explique pourquoi il y a plus de demandes que d'organismes.

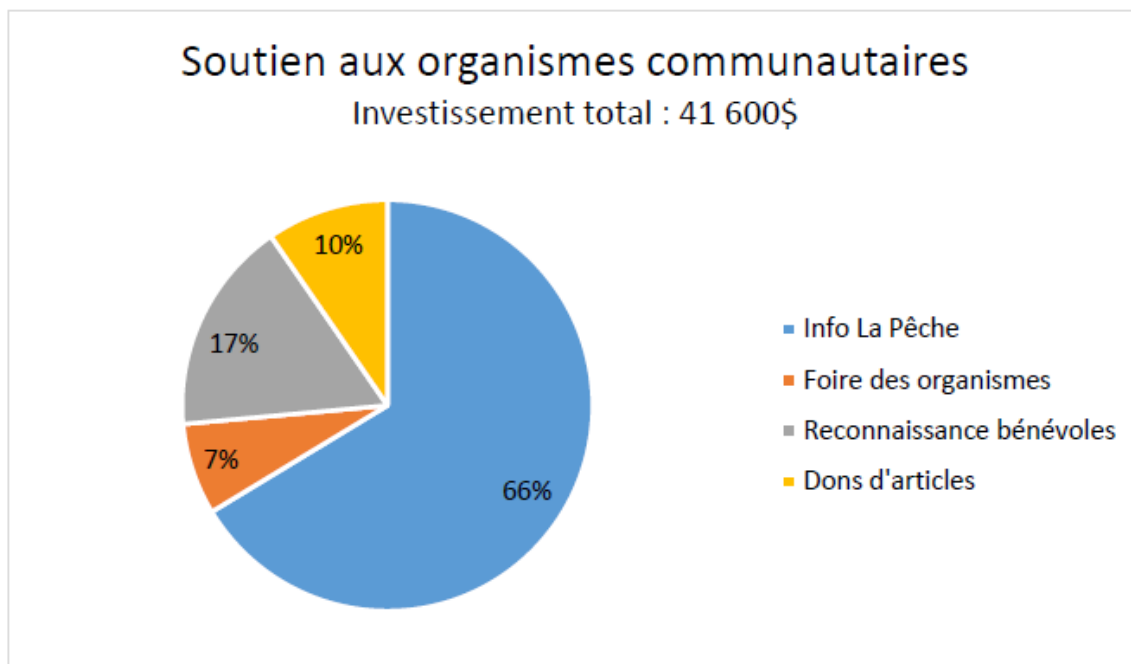


En 2016, le total des investissements municipaux prévus en LCV sera approximativement 2 978 279\$. Ces chiffres ne tiennent pas compte du temps accordé par les employés municipaux à soutenir ces initiatives.



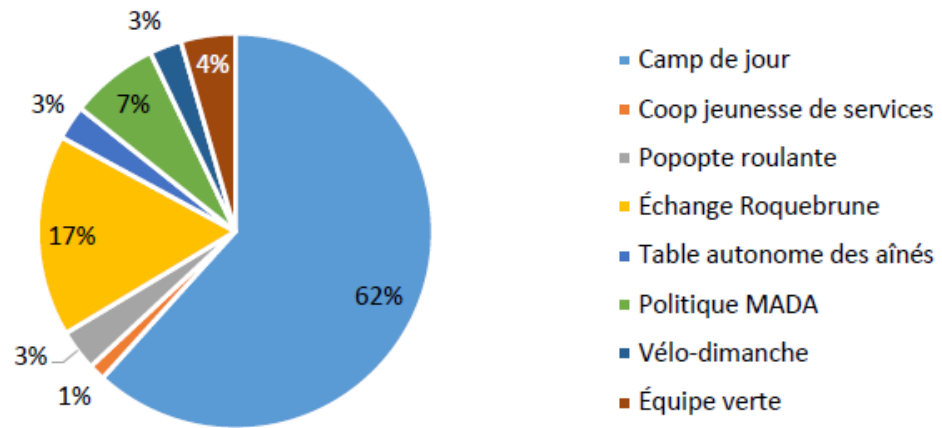
Contributions ponctuelles prévues: Centre Wakefield La Pêche, gymnase double École primaire Wakefield, Maison Fairbairn, terrain de balle, rénovations de deux centres communautaires.

Soutien annuel aux infrastructures : Complexe sportif La Pêche, Centre Wakefield/La Pêche, Maison Fairbairn.



Soutien à la qualité de vie

Investissement total 2016 : 89 788\$



10. Mission LCV

La Municipalité de La Pêche se donne comme mission de renforcer la qualité de vie et le sentiment d'appartenance par le biais des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

La Municipalité reconnaît que les loisirs, la culture et la vie communautaire permettent :

- d'améliorer le bien-être et la santé globale de la communauté;
- de tisser des liens dans la communauté;
- de contribuer à l'économie locale; (retombées économiques et création d'emplois)
- de contribuer au développement du capital social (richesse sociale)
- de créer un milieu où il fait bon vivre.

11. Orientations de la municipalité

La Municipalité privilégie **quatre grands principes** qui encadrent ses actions dans le domaine des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Principes

- **Encourager la diversité** des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et s'assurer qu'elle soit accessible* à tous pour le bénéfice de l'ensemble de la municipalité tout en respectant les caractères individuels de chaque village, leurs valeurs et leurs personnalités.
- **Appuyer et favoriser** la force, le dynamisme et la prise en charge du milieu avec la philosophie de "**faire en concertation avec**" c'est-à-dire d'être **fier partenaire** avec sa communauté, et mettre à la disposition du milieu des moyens à cette fin.
- **Promouvoir une bonne communication** entre les organismes et les différents intervenants œuvrant dans le domaine LCV dans la municipalité et faire valoir leurs intérêts à l'extérieur de celle-ci. Le Service des loisirs est un point central et le noyau principal pour le réseautage et pour la diffusion d'information en matière de LCV pour l'ensemble de la municipalité. Le Service utilise des moyens de communication tel que le site web, l'Info-La Pêche et les foires des organismes communautaires.
- **Encourager les organismes à diversifier leur financement et à développer une autonomie financière.**

*Accessibilité: accessibilité physique, accessibilité au niveau du coût et au niveau de la publicité.

12. Orientations du service des LCV

Le Service des loisirs, de la culture et la vie communautaire est responsable de la mise en œuvre de la mission et des orientations de la Municipalité en matière de loisirs.

Le Service se voit confier les objectifs suivants :

- Faciliter, soutenir et stimuler les loisirs, la culture et la vie communautaire, et mettre en œuvre des moyens à cette fin.
- Concerner les efforts, coordonner et assurer une vue d'ensemble des loisirs, de la culture et de la vie communautaire dans la municipalité;
- Assurer un rôle de liaison, de communication et de diffusion des informations reliées aux LCV auprès des citoyens, des partenaires, des organismes, de l'administration et du Conseil municipal. (ex : subventions disponibles, formations offertes);
- Promouvoir le réseautage en mettant les gens en contact les uns avec les autres;
- Favoriser une approche où le besoin vient de la communauté et où le Service des Loisirs donne un soutien, aide à démarrer des initiatives et crée des possibilités;
- Assurer une vue d'ensemble des infrastructures municipales incluant les parcs, terrains récréatifs et sportifs existants, et faire des recommandations afin de maximiser leur utilisation et de veiller à ce qu'elles répondent aux besoins de la population;
- Suivre l'évolution des LCV à La Pêche et voir à ce que l'approche municipale (philosophies, règlements, mécanismes) reflète l'évolution du milieu;
- Valoriser l'action bénévole et assurer une reconnaissance des bénévoles;
- Gérer la politique de soutien financier et de commandite offerte aux organismes par la municipalité;
- Assurer la liaison et la gestion du soutien aux bibliothèques.
- Se tenir au courant des nouvelles tendances en loisirs et représenter la Municipalité en matière de loisirs, culture et vie communautaire à l'extérieure de la municipalité.
- Coordonner et faire la liaison avec le comité LCV.

13. Axes d'intervention

Suite à la consultation des organismes en 2012 et en 2014 et à la consultation publique en octobre 2015, les axes d'intervention ci-dessous ont été priorisés:

- **Infrastructures** : (centres communautaires et autres édifices, maisons de jeunes et de la famille, bibliothèques, parcs, terrains sportifs, terrains récréatifs)
La Municipalité est consciente de l'importance des infrastructures, qu'elles soient municipales ou non municipales, dans l'offre des LCV et souhaite travailler avec la communauté pour assurer la viabilité, la promotion et la valorisation des infrastructures existantes et l'acquisition de nouvelles infrastructures qui répondent aux besoins de la population.
- **Communications** : (réseautage, liaison, concertation, mises en commun)
La Municipalité s'engage à être au fait de ce qui existe en matière de LCV sur le territoire de La Pêche et à être la référence à l'échelle municipale pour le citoyen, les partenaires, les organismes, l'administration et le Conseil municipal, et à assurer et faciliter les voies de communications entre tous les intervenants.
- **Bénévolat** : (relève, gestion, recrutement, formation et reconnaissance des bénévoles)
La Municipalité se donne le rôle d'épauler la communauté en matière de bénévolat (gestion, recrutement, formation, affichages de postes, entente avec les écoles pour la relève bénévole chez les jeunes) et de mettre en œuvre des moyens pour ce faire. Elle se donne également le rôle de reconnaître la contribution des bénévoles à La Pêche.
- **Soutien** : (financement, développement professionnel, équipement)
La Municipalité offre un soutien dans les sphères suivantes : financement municipal et aide à la recherche de nouvelles sources de financement, développement professionnel, partage d'équipement.

14. Mandat du comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (CLCV)

Un comité composé de deux élus, d'un(e) responsable des loisirs et de 5 membres citoyens représentant les intérêts de la communauté a été créé pour appuyer et épauler le Service LCV. Le Comité des LCV formule des avis et des recommandations au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sur des dossiers courants et travaille également sur des projets ponctuels.

15. Conclusion - prochaines étapes

Les actions suivantes auront lieu afin de faire connaître la nouvelle Politique LCV et le plan d'action.

- Événement de lancement public de la politique et de son plan d'action.
- Publication, diffusion et distribution de la politique et du plan d'action sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

16. Période de révision de la politique

La politique sera révisée à l'intérieur d'une période ne dépassant pas cinq ans pour s'assurer qu'elle reflète l'évolution des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à La Pêche.

17. Plan d'action

Un plan d'action sera élaboré et adopté tous les trois ans.